



INTERSYNDICALE JEUNESSE & SPORTS

Communiqué de presse – 21 septembre 2018

NON A LA MORT DU MINISTRE DES SPORTS OUI AU RETOUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Frappé d'alignement au nom de l'idéologie budgétaire le ministère des sports est victime d'amputations de crédits et menacé de destructions d'emplois à court terme. Cela alors même que les JOP de Tokyo 2020 approchent et que ceux de Pékin 2022 et de Paris 2024 se préparent aujourd'hui.

Le gouvernement veut rassurer les 1 600 cadres techniques sportifs de l'Etat, ciblés par les suppressions de postes, placés auprès du mouvement sportif. Mais, malgré les éléments de langage ministériels, la privatisation de leur contrat de travail reste envisagée.

L'intersyndicale Jeunesse et Sports dit non à la transformation du statut de cadre d'Etat en salarié de droit privé. Cette option est au demeurant peu évidente à mettre en œuvre. Le groupement d'intérêt public (GIP) prévu en janvier 2019, et décliné dans chaque région, représente aussi un risque de dégradation statutaire.

Ce changement statutaire est destiné à modifier en profondeur les relations d'autorité et les conditions de travail, à rogner la franchise éducative des cadres techniques pourtant liée à leurs capacités et niveaux d'expertise. Le statut est indispensable à la mission de service public.

La privatisation de la Française des Jeux va donner l'occasion de revoir les clés de répartition en direction du Centre national de développement du sport (CNDS) assis sur les prélèvements en faveur du sport. La taxe Buffet sur les droits de retransmission TV est également concernée dans son assiette. Le GIP pour reprendre les prérogatives du ministère a besoin de faire main basse sur des subsides privés par désengagement de l'Etat. La revendication d'autonomie du mouvement sportif, intelligible, sert de caution à peine dissimulée à une volonté d'externalisation qui fragiliserait le modèle sportif français.

L'intersyndicale Jeunesse et Sports n'est pas pour le statu quo. Elle revendique l'affectation administrative de tous les personnels de la Jeunesse et des Sports au niveau régional, assortie du maintien de services de proximités dédiés (unités départementales), avec une meilleure mise en réseaux des établissements (CREPS) pour couvrir la totalité des territoires. Ces établissements, à double vocation Jeunesse et Sports, seraient en tant qu'opérateurs publics directement exposés à la perte de leur statut d'Etat dans la réforme envisagée par le gouvernement.

Les politiques publiques de jeunesse et de vie associative sont elles aussi exposées au transfert aux collectivités dans le cadre d'Action Publique 2022 qui les considère comme des doublons à supprimer. L'intersyndicale refuse tout transfert de ces politiques et de leurs personnels aux collectivités car la mission publique d'Etat protège des clientélismes locaux.

Une des potentialités du ministère Jeunesse et Sports a toujours été sa grande réactivité et sa très grande proximité des acteurs sociaux, en prise sur la qualité de loisirs et l'excellence sportive. L'intersyndicale entend agir pour la restauration d'un département ministériel au service de la mission d'Etat Jeunesse et Sports.

L'intersyndicale appelle à une journée nationale d'action Jeunesse et Sports le 11 octobre 2018.

Contacts :

SNAPS UNSA (Tony MARTIN) : 06 78 31 07 51

SGEN CFDT (Jean-Marc GRIMONT) : 06 19 80 43 77

SNEP FSU (Gwénaëlle NATTER) : 06 81 18 28 88

FO J&S (Céline BERTHON) : 06 86 87 03 90

SEP UNSA (Blandine PILI) : 07 85 43 67 40

EPA FSU (Didier HUDE) : 06 87 84 67 32

SNPJS CGT (Marie-Thérèse FRABONI) : 06 11 51 66 62

SOLIDAIRES J&S (Raphaël MILON) : 06 86 63 17 91